

Hôpital marin d'Hendaye

1895-2007

Répertoire numérique

2020

Pascal Huchet, archiviste



Introduction

Origine :

Hôpital marin d'Hendaye.

Biographie ou Histoire :

L'hôpital d'Hendaye doit sa création à l'insuffisance en lits du sanatorium de Berck-sur-Mer. Les projets des premières constructions entre 1886 et 1899 aboutissent à l'ouverture de l'hôpital le 1^{er} juillet 1899. Le sanatorium désigné sous la dénomination d'« Asile pour enfants de la Ville de Paris » se destine à accueillir et soigner des enfants et des adolescents atteints d'anémie. Entre 1904 et 1907, l'établissement s'agrandit et augmente ses capacités d'accueil puisque de 1899 aux années 1910, elles passent de 238 à 600 lits. Modernisé et transformé au fil du temps, l'hôpital appelé en 1950 « établissement héliomarine de la Ville de Paris » se consacre aux soins des jeunes convalescents, mais aussi aux jeunes polyhandicapés. En 1998, l'hôpital marin compte 320 lits contre 552 en 1960.

Aujourd'hui il est spécialisé dans la prise en charge de patients adultes lourdement handicapés et porteurs de maladies rares neurologiques et endocrinologiques.

Modalités d'entrée :

Le fonds des archives de l'hôpital marin d'Hendaye regroupe plusieurs versements effectués en juillet 2012 : 864W, 866W, 868W, 870W et 964W.

Documents en relation :

- 9L/97 Suivi de l'établissement par l'administration générale (1899-1965) ;
- 793FOSS/30/1 - 793FOSS/30/26 Plans de l'hôpital marin d'Hendaye.

Bibliographie :

- *Le centenaire de l'hôpital marin d'Hendaye : un passé au service de l'avenir*, Assistance publique-Hôpitaux de Paris - Hendaye, Imp. Jean Laffontan, 1999. - 95 p.

RÉPERTOIRE

964W/1 – 964W89 ; 864W/78 – 864W86 Administration générale.

1947-2007

964W/1 - 964W/89 Secrétariat des commissions.

1972-2007

Biographie ou Histoire :

Divers textes législatifs et réglementaires ont fixé le cadre institutionnel et l'organisation des hôpitaux publics. L'AP-HP constituant à elle seule un centre hospitalo-universitaire composé de 39 hôpitaux, elle présente cette particularité de disposer de deux échelons de gestion, l'un central, l'autre local. L'hôpital d'Hendaye dispose ainsi, à son niveau, d'un comité consultatif médical (CCM), d'un comité technique d'établissement (CTE), d'un comité d'hygiène et sécurité (CHS, ancêtre de l'actuel CHSCT) et de diverses instances liées à la qualité et à la sécurité des soins, à l'accueil et à la prise en charge des malades.

Le rôle du Secrétariat des commissions est d'organiser les réunions des instances, de préparer les dossiers des sessions, d'en dresser le procès-verbal, soumis ensuite à la validation des membres, d'organiser les élections pour le renouvellement des membres le cas échéant.

964W/89 Règlement intérieur de l'établissement.

2000-2007

Présentation du contenu :

Arrêté directorial : élaboration, exécution.

964W/1-964W/88 Organisation institutionnelle : instances locales.

1972-2007

Mode de classement :

Classement par instance puis, pour chacune, par ordre chronologique strict des séances, ordinaires et extraordinaires confondues.

964W/1-964W/26 Commission de surveillance.

1972-1997

Biographie ou Histoire :

La commission de surveillance se compose de représentants des collectivités territoriales, de représentants du corps médical et des personnels hospitaliers, de personnes qualifiées et de représentants des usagers. Elle se réunit au moins 2 fois par an en séance ordinaire et peut être convoquée en séance extraordinaire par son président. Elle est informée de toutes les questions relatives au fonctionnement et à l'organisation de l'hôpital qui lui sont soumises par son directeur, soit à son initiative, soit à la demande du directeur général ou du Conseil de surveillance de l'AP-HP. Elle examine aussi le règlement intérieur de l'hôpital.

Présentation du contenu :

Dossiers de séance, se composant de procès-verbaux, notes, correspondances et documents de travail.

Conditions d'accès :

Les dossiers comportent des documents nominatifs, dont certains portent des jugements de valeur sur des personnes nommément désignées ou aisément identifiables. Ils sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de 50 ans à compter de leur clôture (art. L 213-2, I, 3° du code du patrimoine).

964W/1 6 septembre 1972 ; 30 octobre 1972.

Communicable 50 ans après 1972

964W/2 17 juin 1974 ; 21 octobre 1974.

Communicable 50 ans après 1974

964W/3 14 avril 1975 ; 4 août 1975 ; 1^{er} décembre 1975.

Communicable 50 ans après 1975

964W/4 12 avril 1976 ; 19 juillet 1976 ; 15 novembre 1976.

Communicable 50 ans après 1976

964W/5 4 juillet 1977 ; 14 novembre 1977.

Communicable 50 ans après 1977

964W/6 29 mai 1978 ; 23 octobre 1978.

Communicable 50 ans après 1978

- 964W/7 20 avril 1979 ; 24 août 1979 ; 16 novembre 1979.
Communicable 50 ans après 1979
- 964W/8 11 avril 1980 ; 14 novembre 1980.
Communicable 50 ans après 1980
- 964W/9 22 mai 1981 ; 13 novembre 1981.
Communicable 50 ans après 1981
- 964W/10 19 février 1982.
Communicable 50 ans après 1982
- 964W/11 29 octobre 1982 ; 23 novembre 1982.
Communicable 50 ans après 1982
- 964W/12 11 avril 1983 ; 4 novembre 1983.
Communicable 50 ans après 1983
- 964W/13 17 avril 1984 ; 26 octobre 1984.
Communicable 50 ans après 1984
- 964W/14 23 avril 1985 ; 8 novembre 1985.
Communicable 50 ans après 1985
- 964W/15 18 avril 1986 ; 4 juillet 1986 ; 12 décembre 1986.
Communicable 50 ans après 1986
- 964W/16 26 juin 1987 ; 21 décembre 1987.
Communicable 50 ans après 1987
- 964W/17 1^{er} juillet 1988 ; 12 décembre 1988.
Communicable 50 ans après 1988
- 964W/18 28 juin 1989 ; 12 décembre 1989.
Communicable 50 ans après 1989
- 964W/19 25 juin 1990 ; 21 décembre 1990.
Communicable 50 ans après 1990
- 964W/20 21 juin 1991 ; 20 décembre 1991.
Communicable 50 ans après 1991
- 964W/21 3 juillet 1992 ; 23 décembre 1992.
Communicable 50 ans après 1992
- 964W/22 7 juillet 1993 ; 23 décembre 1993.
Communicable 50 ans après 1993
- 964W/23 1^{er} juillet 1994 ; 23 décembre 1994.
Présentation du contenu :
Présence d'une note historique sur l'occupation des lieux par les allemands en 1939-1945.
Communicable 50 ans après 1994
- 964W/24 18 juillet 1995 ; 20 décembre 1995.
Communicable 50 ans après 1995
- 964W/25 21 juin 1996 ; 20 décembre 1996.
Communicable 50 ans après 1996
- 964W/26 26 juin 1997 ; 19 décembre 1997.
Communicable 50 ans après 1997

964W/27-964W/41 Comité consultatif médical (CCM).

1987-2001

Biographie ou Histoire :

Le comité consultatif médical est un organe propre aux hôpitaux de l'AP-HP non inclus dans un groupe hospitalier. Il assure la représentation du personnel médical et pharmaceutique. Il peut être consulté par le président du conseil d'administration ou par le directeur général sur toute question qui concerne l'hôpital. Chaque année, il est consulté sur la répartition des étudiants hospitaliers, des postes d'internes, les projets de plan stratégique, le budget et les comptes et sur les plans de travaux et les programmes d'investissements.

Présentation du contenu :

Dossiers de séance composés de procès-verbaux, notes, correspondance et documents de travail.

Conditions d'accès :

Les dossiers comportent des documents nominatifs, dont certains portent des jugements de valeur sur des personnes nommément désignées ou aisément identifiables. Ils sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de 50 ans à compter de leur clôture (art. L 213-2, I, 3° du code du patrimoine).

- 964W/27 9 juin 1987 ; 23 juin 1987 ; 15 décembre 1987.
Biographie ou Histoire :
La séance du 9 juin est la séance de mise en place.
Communicable 50 ans après 1987
- 964W/28 28 juin 1988.
Biographie ou Histoire :
Une seule séance en 1988 en raison de la vacance de poste du directeur.
Communicable 50 ans après 1988
- 964W/29 23 juin 1989 ; 15 décembre 1989.
Communicable 50 ans après 1989
- 964W/30 21 juin 1990 ; 14 décembre 1990.
Communicable 50 ans après 1990
- 964W/31 15 février 1991 ; 11 juin 1991 ; 17 décembre 1991.
Communicable 50 ans après 1991
- 964W/32 26 juin 1992 ; 22 décembre 1992.
Communicable 50 ans après 1992
- 964W/33 19 janvier 1993 ; 26 janvier 1993 ; 2 juillet 1993 ; 22 décembre 1993.
Communicable 50 ans après 1993
- 964W/34 21 juin 1994 ; 20 décembre 1994.
Communicable 50 ans après 1994
- 964W/35 7 février 1995 ; 29 juin 1995.
Communicable 50 ans après 1995
- 964W/36 9 janvier 1996 ; 9 juillet 1996 ; 10 décembre 1996.
Communicable 50 ans après 1996
- 964W/37 24 juin 1997 ; 16 décembre 1997.
Communicable 50 ans après 1997
- 964W/38 23 juin 1998 ; 15 décembre 1998.
Communicable 50 ans après 1998
- 964W/39 30 mars 1999 ; 29 juin 1999 ; 14 décembre 1999.
Communicable 50 ans après 1999
- 964W/40 25 avril 2000 ; 12 décembre 2000.
Communicable 50 ans après 2000
- 964W/41 19 juin 2001.
Communicable 50 ans après 2001

964W/44-964W/58 Comité technique paritaire local (CTPL).

1983-1997

Biographie ou Histoire :

Le comité technique paritaire est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de texte relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion et à la lutte contre les discriminations. Le cas échéant, il peut siéger en séance extraordinaire.

Présentation du contenu :

Dossiers de séances composés de procès-verbaux, relevés des principales décisions, documents se rapportant à l'ordre du jour.

Conditions d'accès :

Les dossiers comportent des documents nominatifs, dont certains portent des jugements de valeur sur des personnes nommément désignées ou aisément identifiables. Ils sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de 50 ans à compter de leur clôture (art. L 213-2, I, 3° du code du patrimoine).

- 964W/44 10 février 1983 ; 27 septembre 1983.
Communicable 50 ans après 1983
- 964W/45 14 mars 1984 ; 9 juillet 1984.
Communicable 50 ans après 1984
- 964W/46 22 mars 1985 ; 27 juin 1985 ; 6 novembre 1985.
Communicable 50 ans après 1985
- 964W/47 16 juin 1986 ; 23 juillet 1986 ; 3 septembre 1986 ; 31 octobre 1986.
Communicable 50 ans après 1986
- 964W/48 16 mars 1987 ; 24 juin 1987 ; 7 octobre 1987 ; 15 décembre 1987.
Communicable 50 ans après 1987

- 964W/49 29 juin 1988 ; 13 septembre 1988 ; 2 novembre 1988.
Communicable 50 ans après 1988
- 964W/50 27 juin 1989 ; 12 décembre 1989.
Communicable 50 ans après 1989
- 964W/51 11 et 18 avril 1990 ; 27 juin 1990 ; 20 décembre 1990.
Communicable 50 ans après 1990
- 964W/52 19 juin 1991 ; 16 décembre 1991.
Communicable 50 ans après 1991
- 964W/53 2 juillet 1992 ; 18 décembre 1992 ; 15 janvier 1993.
Communicable 50 ans après 1993
- 964W/54 25 janvier 1993 ; 12 février 1993 ; 9 avril 1993 ; 28 juin 1993 ; 6 septembre 1993 ; 29 novembre 1993 ; 14 décembre 1993.
Communicable 50 ans après 1993
- 964W/55 30 mars 1994 ; 6 avril 1994 ; 11 juillet 1994 ; 26 octobre 1994 ; 21 décembre 1994.
Communicable 50 ans après 1994
- 964W/56 16 mai 1995 ; 1^{er} juin 1995 ; 8 novembre 1995.
Communicable 50 ans après 1995
- 964W/57 29 février 1996 ; 6 mars 1996 ; 20 mars 1996 ; 28 mars 1996 ; 10 avril 1996 ; 25 avril 1996 ; 24 juin 1996 ; 30 septembre 1996.
Communicable 50 ans après 1996
- 964W/58 4 février 1997 ; 20 mars 1997 ; 2 juillet 1997 ; 23 octobre 1997 ; 14 novembre 1997.
Communicable 50 ans après 1997

964W/59-964W/82 Comité d'hygiène et de sécurité (CHS).

1974-1997

Biographie ou Histoire :

Le comité d'hygiène et de sécurité est une instance consultative chargée d'examiner les questions de santé et de sécurité au travail. Il est paritaire, comprenant autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel. Le comité examine toutes les questions relatives à la santé, à la sécurité et au bien-être au travail du personnel. Il doit donc être consulté sur les règlements en matière de santé, sur les matériels utilisés, sur l'aménagement des espaces et des postes de travail. Il donne son avis sur tous les risques professionnels.

Présentation du contenu :

Dossiers de séances composés de procès-verbaux, relevés de décisions, documents relatifs à l'ordre du jour.

Conditions d'accès :

Les dossiers comportent des documents nominatifs, dont certains portent des jugements de valeur sur des personnes nommément désignées ou aisément identifiables. Ils sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de 50 ans à compter de leur clôture (art. L 213-2, I, 3° du code du patrimoine).

- 964W/59 21 juin 1974 ; 18 décembre 1974.
Communicable 50 ans après 1974
- 964W/60 4 juin 1975 ; 10 décembre 1975.
Communicable 50 ans après 1975
- 964W/61 9 juin 1976.
Communicable 50 ans après 1976
- 964W/62 16 février 1977 ; 9 décembre 1977.
Communicable 50 ans après 1977
- 964W/63 22 mars 1978 ; 24 novembre 1978.
Communicable 50 ans après 1978
- 964W/64 11 avril 1979 ; 10 octobre 1979.
Communicable 50 ans après 1979
- 964W/65 9 juillet 1980 ; 13 novembre 1980.
Communicable 50 ans après 1980
- 964W/66 21 mai 1981 ; 12 novembre 1981.
Communicable 50 ans après 1981
- 964W/67 4 février 1982 ; 22 avril 1982 ; 6 octobre 1982.
Communicable 50 ans après 1982
- 964W/68 12 avril 1983 ; 3 novembre 1983.
Communicable 50 ans après 1983

- 964W/69 16 avril 1984 ; 25 octobre 1984.
Communicable 50 ans après 1984
- 964W/70 24 avril 1985 ; 22 novembre 1985.
Communicable 50 ans après 1985
- 964W/71 21 avril 1986 ; 2 mai 1986 ; 29 septembre 1986.
Communicable 50 ans après 1986
- 964W/72 7 avril 1987 ; 16 juin 1987.
Communicable 50 ans après 1987
- 964W/73 15 mars 1988 ; 16 juin 1988 ; 23 septembre 1988 ; 30 décembre 1988.
Communicable 50 ans après 1988
- 964W/74 10 avril 1989 ; 12 juin 1989 ; 29 septembre 1989 ; 1er décembre 1989.
Communicable 50 ans après 1989
- 964W/75 4 avril 1990 ; 12 juin 1990 ; 18 septembre 1990 ; 5 novembre 1990 ; 11 décembre 1990.
Communicable 50 ans après 1990
- 964W/76 5 avril 1991 ; 18 juin 1991 ; 14 octobre 1991 ; 9 décembre 1991.
Communicable 50 ans après 1991
- 964W/77 13 avril 1992 ; 23 juin 1992 ; 5 octobre 1992.
Communicable 50 ans après 1992
- 964W/78 5 janvier 1993 ; 13 avril 1993 ; 229 juin 1993 ; 21 décembre 1993.
Communicable 50 ans après 1993
- 964W/79 8 février 1994 ; 5 avril 1994 ; 14 juin 1994 ; 12 juillet 1994 ; 4 octobre 1994 ; 7 décembre 1994.
Communicable 50 ans après 1994
- 964W/80 13 janvier 1995 ; 11 avril 1995 ; 28 avril 1995 ; 3 novembre 1995.
Histoire de la conservation :
Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 1995 est manquant.
Communicable 50 ans après 1995
- 964W/81 3 juin 1996 ; 11 juin 1996 ; 31 octobre 1996.
Communicable 50 ans après 1996
- 964W/82 16 janvier 1997 ; 24 avril 1997 ; 19 juin 1997 ; 7 novembre 1997 ; 25 novembre 1997 ; 17 décembre 1997.
Communicable 50 ans après 1997

964W/42-964W/43 Comité local de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN).

1986-2001

Biographie ou Histoire :

Le CLIN est une instance obligatoire depuis 1989, chargée de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de soins. Il est composé de plusieurs catégories de professionnels : des représentants des professions médicales et paramédicales, des professions administratives, logistiques et techniques et des représentants des usagers.

Il accompagne la lutte contre les infections dans le cadre de la gestion des risques, en élaborant un programme d'action, en coordonnant les actions des professionnels dans les domaines de la prévention et de la surveillance.

Présentation du contenu :

Dossiers de séances composés de procès-verbaux, questionnaires, enquêtes internes et rapports.

Conditions d'accès :

Les dossiers comportent des documents nominatifs, dont certains portent des jugements de valeur sur des personnes nommément désignées ou aisément identifiables. Ils sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de 50 ans à compter de leur clôture (art. L 213-2, I, 3° du code du patrimoine).

- 964W/42 1986-1990
Communicable 50 ans après 1990
- 964W/43 1991-2001
Communicable 50 ans après 2001

964W/83-964W/87 Comité local de lutte contre la douleur (CLUD).

1999-2003

Biographie ou Histoire :

Le CLUD est composé de membres de droit et de membres tirés au sort parmi le personnel volontaire ou proposés par le président du comité consultatif médical et le directeur des soins. Le comité est une force

d'analyse, de propositions, de validation, de coordination et de communication, appelé à travailler en collaboration avec la direction, les instances et les services de soins, pour améliorer la qualité de la prise en charge préventive, curative et palliative de la douleur aiguë ou chronique des patients.

Présentation du contenu :

Procès-verbaux des séances.

964W/83 8 juillet 1999 ; 15 décembre 1999.

964W/84 4 juillet 2000 ; 19 décembre 2000.

964W/85 5 juillet 2001 ; 13 décembre 2001.

964W/86 2 juillet 2002.

964W/87 7 janvier 2003 ; 18 septembre 2003 ; 16 décembre 2003.

964W/88 Commission locale de sécurité.

1975-1979

Histoire de la conservation :

Le procès-verbal de l'année 1975 manque.

Présentation du contenu :

Procès-verbaux, documentation.

864W/78 - 864W/86 Enseignement à l'hôpital.

1947-1987

864W/78 - 864W/80 Groupe scolaire.

1951-1984

864W/78 Projet de création.

1957-1984

Présentation du contenu :

Notes, correspondance, dossier technique, plans, notices, rapports, mémoires en conseil de surveillance.

864W/79 Relations avec l'Éducation nationale.

1951-1964

Présentation du contenu :

Correspondances avec l'Inspection académique, notes et modèles. Projet de protocole d'accord relatif au personnel enseignant.

864W/80 Création de classes primaires.

1959-1973

Présentation du contenu :

Rapports, correspondances avec l'inspection académique, notes et tableaux.

864W/81 - 864W/82 Enseignants.

1947-1987

864W/81 Registres des enseignants.

1947-1978

Présentation du contenu :

On y trouve les noms et prénoms, les lieux et dates de naissance, les dates d'affectations, le nom de leur classe, leur situation administrative, les lieux de formations et les dates, les lieux d'enseignements antérieurs, les mises en disponibilité, les récompenses éventuelles, les diplômes, et leurs adresses.

Communicable 50 ans après 1978

864W/82 Affaires particulières : circulaire, notes et correspondances.

1955-1987

864W/83 Élèves, effectifs : correspondance avec l'inspection académique, notes, rapports, tableaux.

1957-1984

864W/84 Élèves : registres matricules.

1958-1978

Présentation du contenu :

Sont présentes les années scolaires 1958-1959, 1964-1965 (élèves uniquement) puis les années 1975-1976 et 1981 à 1988 (élèves et enseignants).

Communicable 50 ans après 1988

864W/85 Classes maternelles, organisation.

1954-1972

Présentation du contenu :

Correspondances de l'inspection académique, tableau organisationnel, arrêté d'ouverture de classes, notes.

864W/86 Classes primaires, organisation.

1966

Présentation du contenu :

Note, tableau des effectifs, note du médecin chef, liste nominative de patients avec leurs pathologies, leur âge et leur provenance.

Communicable 50 ans après 1966

864W/87 – 864W97 ; 868W/1 – 868W56 Personnel.

1899-2005

Biographie ou Histoire :

La direction des ressources humaines (DRH) gère traditionnellement l'ensemble des questions relatives au personnel : gestion des carrières et de la paie, prévention des risques professionnels, formation, service social, crèche. Elle collabore activement avec le secrétariat des instances dont elle assure la tenue conformément à la réglementation.

868W/19 États d'organisation des années 1919, 1949-1950, 1953-1956.

1919-1956

Présentation du contenu :

Relevés numériques du personnel.

868W/25 Bilan social pour les années 1979-1995, 1997-1999.

1979-1999

868W/16 Notification du budget primitif de la direction des ressources humaines.

1992-1996

868W/20 Cadre d'emplois : modifications, créations et suppressions de postes.

1953-1973

Présentation du contenu :

Notes, correspondances, tableaux, circulaires, arrêtés et mémoires.

868W/3 - 868W/15 ; 868W/17 - 868W/18 Gestion des effectifs.

1972-1994

Présentation du contenu :

Tableaux des emplois, correspondance et notes.

868W/3 1972 - 1980

Communicable 50 ans après 1980

868W/4 1981

Communicable 50 ans après 1981

868W/5 1982

Communicable 50 ans après 1982

868W/6 1983

Communicable 50 ans après 1983

868W/7 1984

Communicable 50 ans après 1984

868W/8 1985

Communicable 50 ans après 1985

868W/9 1986

Communicable 50 ans après 1986

868W/10 1987

Communicable 50 ans après 1987

868W/11 1988

Communicable 50 ans après 1988

868W/12 1989

Communicable 50 ans après 1989

- 868W/13 1990
Communicable 50 ans après 1990
- 868W/14 1991
Communicable 50 ans après 1991
- 868W/15 1992
Communicable 50 ans après 1992
- 868W/17 1993
Communicable 50 ans après 1993
- 868W/18 1994
Communicable 50 ans après 1994

864W/87 - 864W/94 Mouvements : registres.

1899-1972

Présentation du contenu :

On trouve le numéro d'ordre dans l'année, le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de naissance, la profession, l'état civil, la date d'entrée, les changements de poste, la date de sortie, le motif de la sortie et les services antérieurs dans d'autres établissements.

- 864W/87 1899 - 1907
864W/88 1908 - 1936
864W/89 1937 - octobre 1941
864W/90 octobre 1941 - juillet 1951
864W/91 1951 - mars 1955
864W/92 mars 1955 - juin 1958
864W/93 mai 1958 - mai 1967
864W/94 juin 1967 - juillet 1972
Communicable 50 ans après 1972

868W/1 - 868W/2 Appointements et indemnités.

1926-1929

Présentation du contenu :

Ces registres concernent l'ensemble du personnel, médical et non médical.

- 868W/1 mars 1926 - mars 1927
868W/2 juin 1928 - juin 1929

864W/95 - 864W/96 Postulants : répertoires.

1968-1984

Présentation du contenu :

On trouve le nom, le prénom, l'âge, la profession, l'adresse, la recommandation et les remarques du service du personnel.

- 864W/95 1968 - 1979
Communicable 50 ans après 1979
- 864W/96 1973 - 1984
Communicable 50 ans après 1984

864W/97 Sécurité sociale, versements : registre nominatif.

1951-1967

Présentation du contenu :

On trouve par année et par mois, les nom et prénoms, le numéro de sécurité sociale, le salaire, le montant de la cotisation.

868W/21 Enquêtes sur le travail de nuit et de veille.

1982-1988

Présentation du contenu :

Tableaux, listes nominatives, rapports, notes, protocole.
Communicable 50 ans après 1988

868W/22 - 868W/24 Crèche et garderie pour les enfants du personnel.

1917-1992

868W/22 Fonctionnement.

1917-1992

Présentation du contenu :

Notes de service, correspondance, rapports d'activité, rapports d'enquêtes.

Communicable 50 ans après 1992

868W/23 Statistiques d'activités.

1978-1992

Présentation du contenu :

Notes, tableaux.

868W/24 Admission d'enfants venant de l'extérieur.

1987-1992

Présentation du contenu :

Notes, correspondances, relevés nominatifs.

Communicable 50 ans après 1992

868W/26 Médecine du travail : rapports annuels pour les années 1984-1994, 1996, 2002.

1984-2002

Présentation du contenu :

Notes, correspondance, tracts, comptes rendus de réunions avec la direction de l'établissement.

868W/27 - 868W/40 Elections professionnelles pour le personnel non médical.

1956-2003

Présentation du contenu :

Composition d'un dossier type : arrêté d'organisation, listes électorales, minute ou procès-verbal des résultats, notes, correspondance.

Conditions d'accès :

Les listes électorales, qui contiennent des éléments relatifs à la vie privée des personnes, ne sont librement communicables qu'après un délai de 50 ans (code du patrimoine, art. L213-2, 3°, I).

868W/27 1956

868W/28 1959

868W/29 1962

868W/30 1965

868W/31 1967

868W/32 1968

868W/33 1969

Communicable 50 ans après 1969

868W/34 1972

Communicable 50 ans après 1972

868W/35 1974

Présentation du contenu :

Arrêtés de mise en place des élections pour les représentants du nouveau corps des secrétaires administratifs.

Communicable 50 ans après 1972

868W/36 1975

Communicable 50 ans après 1975

868W/37 1978

Communicable 50 ans après 1978

868W/38 1980

Communicable 50 ans après 1980

868W/39 1981

Communicable 50 ans après 1981

868W/40 2003

Présentation du contenu :

Le dossier contient également les listes syndicales et les professions de foi, des tracts, les listes d'émargement.

Communicable 50 ans après 2003

868W/41 - 868W/56 Dialogue social avec le personnel.

1954-2005

868W/42 Action syndicale.

1954-1993

Présentation du contenu :

Comptes rendus de réunion de la direction avec les différents syndicats, notes, correspondance, tracts.

Mode de classement :

Classé par syndicat.

Communicable 50 ans après 1993

868W/43 Relations avec le syndicat national des masseurs kinésithérapeutes.

1964-1967

Présentation du contenu :

Notes, lettre.

868W/41 Suivi des heures syndicales.

1965-1988

Présentation du contenu :

Notes, tableaux, correspondance.

Communicable 50 ans après 1988

868W/44 Relations des surveillants des services avec les syndicats et la direction.

1963-1970

Présentation du contenu :

Comptes rendus des réunions avec le directeur.

Communicable 50 ans après 1970

868W/45 - 868W/56 Grèves.

1968-2005

Présentation du contenu :

Tracts, notes, correspondance, rapports, listes de grévistes, réquisitions.

Conditions d'accès :

Le délai de communicabilité de ces dossiers, qui contiennent des informations concernant la vie privée des personnes qui y sont mentionnées, est de 50 ans à compter de leur clôture (code du patrimoine, art. L 213-2, I, 3°).

868W/45 1968

868W/46 1970-1979

Communicable 50 ans après 1979

868W/47 1980-1989

Communicable 50 ans après 1989

868W/48 1990-1999

Communicable 50 ans après 1999

868W/49 2000

Communicable 50 ans après 2000

868W/50 2001

Communicable 50 ans après 2001

868W/51 janvier - février 2002

Communicable 50 ans après 2002

868W/52 mars 2002

Communicable 50 ans après 2002

868W/53 avril - décembre 2002

Communicable 50 ans après 2002

868W/54 2003

Communicable 50 ans après 2003

868W/55 2004

Communicable 50 ans après 2004

868W/56 2005

Communicable 50 ans après 2005

864W/1 – 864W74 Population – Malades hospitalisés.**1899-1995****864W/1-864W/5 Registres de présence journalière.****1952-1995***Présentation du contenu :*

On trouve le nombre d'entrants, de sortants et de présents et leurs établissements d'origine.

864W/1	1952 - 1967
864W/2	1968 - 1974
864W/3	1979 - 1980
864W/4	janvier 1988 - février 1994
864W/5	mars 1994 - mai 1995

864W/6 - 864W/65 ; 864W/69 - 864W/70 Admissions.**1899-1995****864W/6 - 864W/47; 864W/69 - 864W/70 Répertoires.****1905-1995****864W/6 - 864W/23 Filles.****1905-1989***Présentation du contenu :*

On y trouve le numéro d'entrée dans l'année, le nom, le prénom et l'établissement d'origine.

864W/6	1905 - 1909
864W/7	1916 - 1918
864W/8	1919 - 1926
864W/9	1927 - 1934
864W/10	1934 - 1941
864W/11	1941 - 1949
864W/12	1950 - 1954
864W/13	1955 - 1959
864W/14	1955 - 1959

Présentation du contenu :

Informations identiques au 864W/13.

864W/15	1960 - 1961
864W/16	1962 - 1965
864W/17	1962 - 1967

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire se retrouvent dans le précédent pour les années 1962-1965.

864W/18	1966 - 1968
864W/19	1968 - 1975

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire pour l'année 1968 se retrouvent dans le précédent.

864W/20	1976 - 1989
---------	-------------

864W/21 Filles encéphalopathes, rééducation, convalescentes.

1970-1986

864W/22 - 864W/23 Filles convalescentes.

864W/22	1969 - 1976
864W/23	1976 - 1979

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire se retrouvent dans le précédent pour l'année 1976.

864W/24 - 864W/39 ; 864W/41 - 864W/43**Garçons.****1905-1990**

864W/24	1905 - 1909
864W/25	1910 - 1915

864W/26	1919 - 1926
864W/27	1927 - 1934
864W/28	1935 - 1941
864W/29	1941 - 1949
864W/30	1950 - 1954
864W/40	1952 - 1954

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire se retrouvent dans le précédent.

864W/31	1955 - 1959
864W/32	1955 - 1959

Présentation du contenu :

Informations identiques au 864W/31.

864W/33	1960 - 1961
864W/34	1962 - 1965
864W/35	1962 - 1967

Présentation du contenu :

Reprend les données du précédent plus deux années 1966 et 1967.

864W/36	1966 - 1968
864W/37	1968 - 1975
864W/38	1969 - 1976

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire se retrouvent dans le précédent pour les années 1969-1975 et dans le suivant pour l'année 1976.

864W/39	1976 - 1990
---------	-------------

864W/41 - 864W/42	Garçons encéphalopathes, handicapés moteurs, convalescents.	1970-1995
-------------------	---	-----------

864W/41	1970 - 1986
864W/42	1975 - 1995

Présentation du contenu :

Les informations contenues dans ce répertoire se retrouvent dans le précédent pour les années 1975-1986

864W/43	Garçons convalescents.	1976-1979
---------	------------------------	-----------

864W/44 - 864W/47 Filles et garçons.	1970-1997
---	------------------

Présentation du contenu :

Les mêmes informations sont reportées d'un répertoire à l'autre lorsque les années se chevauchent.

864W/44	1970 - 1976
864W/45	1970 - 1980
864W/46	1970 - 1998
864W/47	mai 1995 - mars 1997

864W/69 - 864W/70 Filles et garçons chroniques, encéphalopathes et handicapés moteurs, âge : carnets.	1970-1995
--	------------------

864W/69	1970 - 1975
----------------	--------------------

Présentation du contenu :

On trouve le nom le prénom, l'âge, la date d'entrée et la date de sortie.

864W/70	1990 - 1995
----------------	--------------------

Présentation du contenu :

Nombre de présents par année de naissance.

864W/48 - 864W/65 Registres.**1899-1977***Présentation du contenu :*

Ces registres donnent des informations sur le patient (numéro d'entrée, nom, prénom, âge, lieu de naissance, nature de la maladie, provenance du patient, date d'entrée par convoi, date de sortie, durée du séjour, état physique à la sortie), sur sa famille (noms et prénoms des parents, âge, profession du chef de famille). Les informations ne sont pas toujours identiques, certains registres contenant des mentions médicales.

Conditions d'accès :

Ces registres contenant des informations sur la vie privée des personnes sont communicables 50 ans après leur clôture (code du patrimoine, art. L213-2, 3^e,I).

864W/48	1899 - 1904
	<i>Communicable 50 ans après 1904</i>
864W/49	février 1905 - 13 mai 1908
	<i>Communicable 50 ans après 1908</i>
864W/50	20 mai 1908 - 20 décembre 1911
	<i>Communicable 50 ans après 1911</i>
864W/51	10 janvier 1912 - 6 mai 1914
	<i>Communicable 50 ans après 1914</i>
864W/52	13 mai 1914 - 1 ^{er} mai 1917
	<i>Communicable 50 ans après 1917</i>
864W/53	1 ^{er} mai 1917 - 21 juin 1921
	<i>Communicable 50 ans après 1921</i>
864W/54	12 juillet 1921 - 27 novembre 1923
	<i>Communicable 50 ans après 1923</i>
864W/55	11 décembre 1923 - 16 février 1926
	<i>Communicable 50 ans après 1926</i>
864W/56	2 mars 1926 - 15 avril 1930
	<i>Communicable 50 ans après 1930</i>
864W/57	6 mai 1930 - 27 septembre 1934
	<i>Communicable 50 ans après 1934</i>
864W/58	2 octobre 1934 - 22 avril 1941
	<i>Communicable 50 ans après 1941</i>
864W/59	13 mai 1941 - 22 février 1943 ; 9 septembre 1945 - 1949
	<i>Communicable 50 ans après 1949</i>
864W/60	1950 - 1954
	<i>Communicable 50 ans après 1954</i>
864W/61	1955 - 1959
	<i>Communicable 50 ans après 1959</i>
864W/62	1960 - 1961
	<i>Communicable 50 ans après 1961</i>
864W/63	1962 - 1964
	<i>Communicable 50 ans après 1964</i>
864W/64	1965 - 1967
	<i>Communicable 50 ans après 1967</i>
864W/65	1968 - 5 janvier 1977
	<i>Communicable 50 ans après 1977</i>

864W/66 Malades chroniques : registre de présence (18 novembre 1970 - 3 août 1995).**1970-1995***Présentation du contenu :*

On y trouve le numéro d'entrée, la date d'entrée, la date de sortie ou de décès, la provenance du patient, le nom, le prénom, le sexe, la date de naissance, l'âge, le nom des parents, la nationalité, les adresses des parents, le numéro de téléphone, les restrictions parentales.

Communicable 50 ans après 1995

864W/67 - 864W/68 Adultes convalescents.**1962-1980***Présentation du contenu :*

Il s'agit d'agents ou d'enfants du personnel hospitaliers de l'AP-HP.

864W/67 1946 - 1979

Présentation du contenu :

Ce registre contient :

- la liste des personnes convalescentes avec l'indication des numéros et dates d'entrée du patient, es dates de sortie, des noms, prénoms, dates de naissance, sexes, adresses et hôpitaux employeurs (1958-1979)
- différentes listes de personnes concernées par le versement d'allocation différentielle, du supplément familial de traitement, le Noël des enfants du personnel (1946-1969), le service de veille et les agents médaillés (1954-1963).

Communicable 120 ans après 1980

864W/68 1962 - 1980

Présentation du contenu :

Ce registre contient la liste des personnes convalescentes avec l'indication des numéros et dates d'entrée du patient, des dates de sortie, des noms, prénoms, dates de naissance, sexes, adresses et hôpitaux employeurs, numéros de sécurité sociale.

Conditions d'accès :

Communicable 50 ans après 1980

864W/71 Personnes âgées.

1990-1992

Présentation du contenu :

On trouve le numéro d'entrée, la date d'entrée, la date de sortie, l'établissement d'origine, le nom, le prénom, le sexe, la date de naissance, le lieu de naissance, la nationalité, l'adresse et les personnes à prévenir.

Communicable 50 ans après 1946 (1946 est l'année de naissance du plus jeune patient).

864W/73 - 864W/74 Décès.

1899-1997

864W/73 Avis d'aggravation : registre.

1980-1997

Présentation du contenu :

On trouve le numéro d'entrée, le numéro de décès dans l'année, la date du décès, l'âge, le nom, le prénom, la filiation, la date de naissance, le lieu de naissance, l'adresse habituelle, la date d'entrée, la date et l'heure du décès. Jusqu'en 1974 est indiquée la cause du décès.

864W/74 Déclarations de décès

1899-1995

864W72 Origine géographique des patients.

1989-1993

Présentation du contenu :

Ce registre indique par département ou pays le nom des patients. Il contient également des statistiques sur l'origine géographique des patients.

864W/75 - 864W77 Frais de séjour, paiement du forfait journalier : registres.

1987-1998

Présentation du contenu :

On y trouve la liste nominative des patients ayant réglé le forfait journalier, leur date de naissance, la date d'entrée, la date de sortie et la tutelle.

864W/75 1987 - 1990

Communicable 50 ans après 1990

864W/76 1991 - 1994

Communicable 50 ans après 1994

864W/77 1997 - 1998

Communicable 50 ans après 1998

870W/1 – 870W17 Immobilier – Travaux.

1895-1972

Origine :

Le versement 870W provient de la direction des travaux de l'hôpital d'Hendaye.

Biographie ou Histoire :

La direction des travaux, des services techniques, sécurité incendie et anti-malveillance est directement rattachée au directeur de l'hôpital. Elle se compose de 4 bureaux : bureau des travaux, services techniques, suivi des travaux, sécurité incendie et anti malveillance (organigramme de janvier 2019).

Documents en relation :

Les cotes 793FOSS/30/1 - 793FOSS/30/26 regroupent des plans de l'hôpital marin d'Hendaye.

870W/1 Domaine, contentieux.

1918-1972

Présentation du contenu :

Correspondance, arrêtés relatifs à l'acquisition de terrains, rapports du service des domaines, fiche d'enquête sur la validité des lits de soins, plans dont ceux de parcelles de la commune d'Urrugne.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Les plans et les calques sont en très mauvais état, ce qui limite les manipulations.

870W/2-10 Construction et aménagements des services.

1895-1962

870W/2 Grands travaux.

1895-1926

Présentation du contenu :

Les sous-dossiers concernent la zone non constructible, la route d'accès, le service de radiologie, le mur de protection, le pavillon d'isolement, la remise en état d'une canalisation d'égout entre le sanatorium et les rochers dits « Les Jumeaux ». Ils se composent de plans, correspondances, arrêtés.

870W/3 Plans pour la construction du bâtiment dit « Le Lazaret ».

1895-1914

870W/4 Surfaces et travaux.

1896-1962

Présentation du contenu :

Relevés des surfaces, plans des canalisations des eaux, des circuits de circulation du gaz, des ascenseurs, de la chaufferie.

870W/5 Plans des menuiseries des pavillons de tête et arrière.

1904-1905

870W/6 Plans des services généraux, galeries et conciergerie.

1905-1906

870W/7 Réaménagement de l'infirmerie.

1905-1906

Présentation du contenu :

Plans de la charpente et du faux plancher.

870W/8 Projet de création d'une buanderie lingerie.

1928-1936

Présentation du contenu :

Marché public, devis, plans, correspondance.

870W/9 Construction d'un mur de soutènement sur la façade du pavillon d'isolement.

1930-1932

Présentation du contenu :

Marché public, devis, plans, correspondance.

870W/10 Installation d'un service d'incendie. **1935-1936**

Présentation du contenu :

Marché public, devis, plans, correspondance.

870W/11-15 Entretien et réparations

1899-1951

870W/11 Dégâts dus à la guerre.

1945

Présentation du contenu :

Tableaux d'évaluations des besoins par corps de métiers.

870W/12 Relations avec la société Etchénausia.

1945-1947

Présentation du contenu :

Mémoires concernant la reconstruction des dégâts dus à la guerre.

870W/13 Entretien courant de l'établissement.

1949-1950

Présentation du contenu :

Marché public, devis, plans, correspondance.

870W/14-15 Livre de détails des travaux d'entretien et des grands travaux.

1899-1951

870W/14 1899 - 1916, 1947

870W/15 1925 - 1951

870W/16-17 Modernisation des installations.

1895-1965

870W/16 Création de canalisations de gaz.

1931

Présentation du contenu :

Marché public, devis, plans, correspondance.

870W/17 Création de lavabos individuels.

1938-1941

Présentation du contenu :

Marché public, devis, correspondance.

866W/1 - 866W8 Communication.

1993-2001

Origine :

Le versement 866W provient du service Communication de l'hôpital marin d'Hendaye.

Biographie ou Histoire :

Le service de la Communication fait partie de la direction Communication, Service aux patients, Affaires générales (organigramme de janvier 2019).

Evaluation, tris, et éliminations, sort final :

Les productions audiovisuelles de l'AP-HP réalisées par le Siège (direction de la Communication) ont été éliminées (environ 1,10 ml).

866W/1-4 Journées de l'AP-HP.

1993-2001

Biographie ou Histoire :

Les journées de l'AP-HP sont organisées au sein de l'ensemble des hôpitaux et services. Réservées au personnel, elles permettent aux agents de se retrouver autour de sujets variés comme le handicap, l'éthique, la formation, les soins, etc. L'hôpital marin d'Hendaye fait partie des exposants et les dossiers regroupés dans ce lot témoignent de sa participation active.

Présentation du contenu :

Les dossiers comportent en général : dossier de presse, plaquettes de présentation, photographies, listes des personnes à inviter, dossier technique des exposants, programme, correspondance et notes, et le cas échéant, bilan.

866W/1 1993-1994
866W/2 1995-1996
866W/3 1997
866W/4 2000-2001

866W/5 Participation à l'expo '98 (exposition universelle) à Lisbonne.

1998

Biographie ou Histoire :

En 1998 s'est tenue la dernière exposition internationale du XXe siècle à Lisbonne (Portugal), autour du thème "Les océans, un patrimoine pour le futur". Au-delà du 500e anniversaire du voyage de Vasco de Gama, les organisateurs proposaient de célébrer tout ce que l'humanité doit à l'Océan. A ce titre, l'hôpital marin d'Hendaye a proposé au pavillon de la France une exposition-conférence sur le thème "mer et handicap".

Présentation du contenu :

Correspondance, dépliants et plaquettes.

866W/7-8 Représentations graphiques d'aménagements.

2001

866W/7 Centre d'activité de motricité aquatique : projet d'extension du pavillon Ribadeau.

2001

Biographie ou Histoire :

Le projet a été abandonné.

Présentation du contenu :

7 dessins d'architecte en couleur.

866W/8 Extension de la salle polyvalente.

2001

Présentation du contenu :

Dessin d'architecte en couleur.

866W/6 Documents iconographiques.

Vers 1960-1980

Présentation du contenu :

- 2 photos en vue aérienne de l'établissement ;
- 8 cartes postales représentant les aménagements intérieurs et extérieurs.